الاتحاد العام للعمال الجزائريين

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS

الفدرالية الوطنية لعمال البريد والمواصلات

FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE LA POSTE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIONET DE LA COMMUNICATION

SYNDICAT D'ENTREPRISE D'ALGERIE POSTE

Alger, le 04/10/2015

COMMUNIQUE

Dans le cadre des orientations et des instructions portant sur le choix du dialogue social comme le moyen approprié pour la résorption des problèmes sociaux professionnel. J'ai en ma qualité de secrétaire général du syndicat d'entreprise Introduit une demande d'audience auprès de Madame la Ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication afin de lui faire part des préoccupations des travailleurs d'Algérie Poste.

Au cours de l'audience qui m'a été accordé, j'ai exprimé à Madame la Ministre un certain nombre de points qui constituent des revendications ritournelles des postiers à savoir :

1- ***Le repositionnement ou rémunération sur le poste de travail occupé.***
2- ***Le parachèvement de l'application de la convention collective signée en 2013.***
3- ***La promotion interne au sein de l'établissement.***

J'ai relevé au cours de cet entretien le vif intérêt qu'accorde Madame la Ministre à l'Algérie Poste et à son personnel particulièrement celui chargé de la clientèle et de la distribution auquel d'ailleurs elle a tenu a transmettre ses salutations et sa grande considération pour les efforts qu'il fournis dans l'exercice des ces taches quotidiennes.

Me recommandant de susciter la mobilisation de tous pour la confirmation d'Algérie Poste entant qu'entreprise citoyenne à vocation économique, sociale arrimée au réseau des technologies modernes et me rappelant les dividendes de cette promotion amélioreront sans nul doute l'image et les revenus de l'établissement ce qui permettra d'imaginer concomitamment une amélioration de la rémunération des travailleurs.